



Maison des Jeunes et de la Culture
Le Moulin MADIBA
Impasse Platière
69700 Givors

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 069-216900910-20240328-DEL20240328_14-DE



Affaire suivie par : M Sébastien JOCQUEVIEL
Directeur de la MJC de Givors
09 77 35 09 02
06 49 89 47 55
mjcgivors.direction@gmail.com

Référence à rappeler : SUBVENTION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

A Givors le, 15 novembre 2023

Monsieur le maire de Givors
Mairie de Givors
Direction des sports et de la vie associative

Objet : Demande de subvention de fonctionnement global 2024

Monsieur le Maire de Givors,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier de demande de subvention de fonctionnement global pour l'année 2024. L'augmentation de la demande de subvention auprès de la commune de Givors s'explique principalement pour deux raisons :

1. Avec le développement de l'accueil collectif de mineurs et la nécessité de se déplacer additionné au développement de la ludothèque qui se déplacera avec de gros jeux dans tout Givors, nous avons le besoin indispensable de nous munir d'un véhicule de type 9 places. Nous souhaitons soit louer un véhicule en leasing soit acheter un véhicule qui sera amorti au bout de 5 ans.
2. La pérennisation du poste de ludothécaire et son passage à 35 heures afin qu'il puisse assurer la demande sans cesse grandissante d'animations ludiques et éducatives auprès du jeune public, des associations et des particuliers.

Par ailleurs, en accord avec le conseil d'administration de la MJC, nous avons aussi structuré notre budget de l'année à venir autour des priorités suivantes qui seront développées dans le document de convention :

- Poursuivre le développement de la ludothèque pour le tout public ainsi que pour les établissements scolaires, les associations et les sociétés givordines en pérennisant notamment le poste de ludothécaire et en se munissant d'un minibus,
- Développer la mission « accès à la culture pour tous » en recrutant notamment un 2^{ème} adulte-relais,
- Soutenir et favoriser l'émergence de jeunes talents locaux,
- Etre au plus près des besoins des habitants et des enjeux du territoire qu'ils soient sociaux, culturels, citoyens, éducatifs, artistiques, environnementaux ou récréatifs en menant des actions tout au long de l'année dans et hors les murs,
- Développer notre Accueil Collectif de Mineurs et le partenariat avec les acteurs socio-éducatifs du territoire,
- Favoriser l'implication de bénévoles dans l'administration de la structure et de ses projets.

- Organiser deux grands évènements annuels que sont Givors en jeu et la Foire à la papèrasse.

Conformément aux valeurs de l'Education Populaire qu'elle défend, la MJC poursuit son action en direction de la population et en particulier des jeunes tout en affirmant ses valeurs républicaines de laïcité et de solidarité et en participant en tant qu'acteur culturel au développement de la commune.

Dans la continuité de la volonté de la mairie d'agir aux plus près des givordins, de la jeunesse, de la parentalité, des QPV nous demandons un budget qui nous permettra de mener des actions de qualité au sein des quartiers prioritaires afin de créer cette cohésion sociale indispensable au bien-être des habitants de la commune. Par ailleurs, nous souhaitons influencer sur la réussite éducative de la jeunesse à travers des actions à la MJC et au sein des établissements scolaires que ce soit les maternelles, les primaires, les collèges ou encore les lycées, en proposant des actions adaptées, pédagogiques, créatives et innovantes.

Pour tout cela et en plus des subventions requises auprès de l'état, de la métropole et de la CAF, nous demandons une somme de 148 000 euros qui nous permettra de compléter le budget requis pour supporter le salaire du ludothécaire qui centralisera les animations auprès des écoles et de la parentalité ainsi qu'un deuxième poste en contrat adulte-relais qui pourra exercer pleinement sa fonction de médiation socio-culturelle au sein des quartiers nécessiteux.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt porté à notre association et de l'attention ainsi que du soutien que vous porterez à la MJC.

Comme convenu, nous restons à votre disposition pour la collaboration nécessaire à notre projet.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

La présidente de la MJC de Givors

Christelle DECOUFLET

